



SOUVERAINETE ALIMENTAIRE A TRAVERS UNE GOUVERNANCE DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES AVEC UNE PERSPECTIVE DE GENRE DANS LA COMMUNE DE NDIOB (SAGDRN)

TERMES DE REFERENCE INSTALLATION DE DEUX JARDINS SCOLAIRES

CONTEXTE ET JUSTIFICATION:

La commune de Ndiob est confrontée à un problème de dégradation des ressources naturelles qui se traduit par une diminution de la végétation et une baisse de la fertilité des sols. Cette situation impacte négativement le secteur agricole et menace la souveraineté alimentaire des populations.

Pour répondre à ses défis majeurs, la commune de Ndiob a mis en place un document intitulé la convention locale. Cette dernière est un outil de gouvernance consensuelle et participative des ressources naturelles de la commune. L'exécution de la convention locale se fait à travers la mise en œuvre du projet : « Souveraineté Alimentaire à travers une Gouvernance Durable des Ressources Naturelles avec une perspective de genre, dans la commune de Ndiob (SAGDRN) ».

Le projet SAGDRN comporte trois (3) volets que sont : la gestion durable des ressources naturelles, la promotion et la vulgarisation des pratiques d'intensification agroécologiques et l'éducation environnementale.

Le volet éducation environnementale vise à :

- > Sensibiliser les élèves sur le niveau de dégradation de l'environnement et les mesures palliatives ;
- Former les élèves sur les techniques agroécologiques et de préservation de l'environnement ;
- ➤ Permettre aux enseignants d'avoir des cadres d'expérimentations pratiques des connaissances théoriques.

Ainsi, pour atteindre les objectifs susmentionnés, un certain nombre d'initiatives sont prévus comme la mise en place de deux jardins scolaires au niveau de deux écoles élémentaires de la commune de Ndiob.

C'est dans ce sens que cet appel à manifestation d'intérêt est lancé pour procéder à l'installation de deux jardins scolaires.

DESCRIPTION DU MATERIEL COMPOSANT LE JARDIN SCOLAIRE

Le présent appel à manifestation de marché s'adresse aux fournisseurs de matériels de jardinage et d'intrants agricoles.

L'ONG ENDA PRONAT vous invite par le présent appel à manifestation de marché à soumettre une offre sous pli cacheté en FCFA.

DESIGNATION	DESCRIPTION
Sécurité du jardin	Chaque jardin scolaire sera clôturé avec du grillage suspendu avec des poteaux en fer. Il aura également une porte en fer.
Matériel de jardinage	Le matériel de jardinage servira à préparer le sol et à mettre en place les planches. Mais aussi, à arroser et à désherber. On peut aussi y inclure tout autre matériel permettant de s'occuper du jardin et des cultures.
Intrants agricoles	Il s'agit des semences et de la matière organique nécessaire pour la fertilisation du sol. Mais également de tout autre produit organique permettant le développement des cultures.
Installation de bassins d'eau	Dans chaque jardin scolaire, il sera installé un bassin d'eau pour l'arrosage journalier des cultures.

PROFIL; EXPERIENCES ET COMPETENCES

Pour que son offre soit valable, le fournisseur devra fournir les pièces administratives et répondre aux critères ci- après :

- Le rapport qualité-prix des marchandises acceptable ;
- Une reconnaissance juridique;
- Les délais de paiement suffisants accordés ;
- La stabilité et la réputation de l'entreprise ;
- La taille, l'organisation et les références clients de la structure ;
- La solidité financière et l'appartenance à un groupe.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE ET DE QUALIFICATION

Cet appel d'offre est ouvert aux entreprises ayant des ressources humaines et matérielles capable de satisfaire la demande.

ENVOI DES OFFRES ET DELAI DE SOUMISSION

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées à Enda Pronat en fichiers intitulés facture pro-forma aux adresses mail suivantes : pronat@endatiersmonde.org et mettre en copie

<u>isidorebirame.diouf@yahoo.fr</u> et <u>sowmamadouabdoulaye@yahoo.fr</u> avant le 26/12/2024 à 23h00 GMT. Le dépouillement se fera à Ndiob le 30/12/2024 à partir de 12h00 GMT